



Les sans-domicile et l'emploi

Des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie

Début 2012, un quart des sans-domicile adultes francophones usagers des services d'aide occupaient un emploi et les deux cinquièmes étaient au chômage. Par ailleurs, neuf sans-domicile sur dix ont déjà travaillé au cours de leur vie.

Les sans-domicile ayant un emploi ont des conditions d'hébergement plus stables que les autres sans-domicile. Mais ils occupent des emplois très précaires : 22 % déclarent ne pas avoir de contrat de travail et 15 % sont intérimaires, stagiaires ou saisonniers. En outre, deux sans-domicile sur trois travaillent depuis moins d'un an chez le même employeur, et trois sur cinq perçoivent un salaire inférieur à 900 euros par mois.

Beaucoup de sans-domicile cherchent à travailler davantage, notamment parmi les femmes. Parmi les sans-domicile au chômage, 43 % recherchent un emploi depuis plus de deux ans. Très souvent aidés dans leurs démarches par des associations et des travailleurs sociaux, ils se heurtent cependant à de nombreuses difficultés pour retrouver un emploi. Le coût ou l'absence de transport sont les premiers obstacles à la recherche d'emploi qu'ils citent.

Françoise Yaouancq, Michel Duée, division Conditions de vie des ménages, Insee

Début 2012, dans les agglomérations de 20 000 habitants et plus, on comptait 66 300 sans-domicile (*définitions*) adultes francophones qui utilisaient les services d'hébergement et de distribution de repas (41 300 hommes et 25 000 femmes) (*encadré*). Un quart d'entre eux avait un travail régulier ou « un petit boulot » : 23 % parmi les hommes et 25 % chez les femmes (*figure 1*). La proportion de personnes en emploi parmi les sans-domicile a diminué de 3 points depuis 2001 (*sources*) et elle est inférieure de moitié à ce que l'on observe pour l'ensemble de la population (53 %). Par ailleurs, 39 % des sans-domicile étaient au chômage et 37 % étaient inactifs (personnes élevant des enfants, retraités, invalides, demandeurs d'asile ou sans-papiers n'ayant pas le droit de travailler...).

Le taux d'activité des sans-domicile est élevé mais nettement inférieur à celui observé en population générale : ainsi, entre 25 et 54 ans, ce taux est inférieur à 70 % contre près de 90 % en population

générale (*figure 2*). L'exception concerne les 18 à 24 ans, pour lesquels le taux d'activité est plus élevé pour les sans-domicile ; la proportion d'étudiants parmi les sans-domicile de cette tranche d'âge est en effet très faible (7 % contre 42 % en population générale).

L'emploi des sans-domicile varie selon la stabilité de leur hébergement

Face à l'emploi, la situation des sans-domicile francophones diffère quelque peu selon qu'ils soient de nationalité française ou étrangère. Les étrangers occupent un peu plus souvent un emploi régulier ou un « petit boulot » (27 % d'entre eux) que les Français (22 %). Les étrangers arrivés en France depuis plus de 5 ans sont également plus souvent en emploi que ceux arrivés plus récemment (36 % contre 17 %).

En outre, le taux d'emploi (*définitions*) des personnes sans domicile est d'autant plus élevé que leurs conditions d'hébergement sont stables : 31 % de ceux qui

occupent un logement fourni par une association travaillent, et 25 % pour ceux qui sont logés dans un centre où ils peuvent rester la journée. La proportion est de 21 % parmi ceux qui résident à l'hôtel et de 13 % parmi les personnes qui résident dans un centre d'hébergement qu'il faut quitter dans la journée ou qui vivent dans la rue.

1 Situation des sans-domicile vis-à-vis de l'emploi

	en %		
	En emploi	Chômeurs	Inactifs
Ensemble	24	39	37
Hommes	23	41	36
Femmes	25	36	39
Français	22	45	33
Étrangers	27	30	43

Lecture : en 2012, 24 % des sans-domicile adultes francophones occupaient un emploi, 39 % étaient au chômage et 37 % étaient inactifs.

Champ : sans-domicile francophones, de 18 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

Sources : Insee/Ined, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas.

Presque exclusivement des emplois d'ouvriers ou d'employés

Quand ils occupent un emploi, les sans-domicile sont surtout salariés : 4 % seulement déclarent être indépendants. Parmi les salariés, 8 % travaillent dans la fonction publique (État, territoriale ou hospitalière), 5 % pour un centre d'hébergement ou un foyer, souvent en contrepartie de l'hébergement ou d'un repas (presque uniquement des hommes), 19 % pour une association. Les deux tiers restant sont salariés dans une entreprise ou chez des particuliers.

Les salariés d'une association, d'un centre ou d'un foyer sont plus âgés (30 % ont 50 ans ou plus) que les autres salariés sans domicile (13 % ont 50 ans ou plus). Ils sont également moins diplômés (80 % n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au bac, contre 70 % pour les autres sans-domicile) et plus fréquemment de nationalité étrangère (47 % contre 39 %).

Lorsqu'ils travaillent, les sans-domicile occupent presque exclusivement des emplois peu qualifiés : 93 % sont employés ou ouvriers, contre une personne sur deux pour l'ensemble de la population occupant un emploi en France. Cette surreprésentation est encore plus forte parmi les sans-domicile étrangers : 96 % sont ouvriers ou employés contre 91 % parmi les sans-domicile de nationalité française. La proportion d'ouvriers non qualifiés est également beaucoup plus importante chez les sans-domicile que dans l'ensemble de la population (31 % contre 7 %).

Les hommes sans domicile sont souvent ouvriers du bâtiment (20 %) ou employés dans l'hôtellerie ou la restauration (22 %). Près de la moitié des femmes qui travaillent sont quant à elles employées dans les services aux particuliers et 15 % le sont dans l'hôtellerie ou la restauration.

Plus d'un salarié sans domicile sur cinq déclare ne pas avoir de contrat de travail

Chez les sans-domicile, l'ancienneté dans l'emploi est faible : les deux tiers d'entre eux travaillent pour le même employeur depuis moins d'un an ; cette proportion est un peu moins élevée pour ceux qui travaillent dans une association (49 %). À l'inverse, un quart d'entre eux travaillent pour le même employeur depuis au moins trois ans.

Deux sans-domicile salariés sur cinq bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (CDI) contre 87 % de l'ensemble des salariés (figure 3). Un quart a un contrat à durée déterminée (CDD) ; les autres occupent des emplois temporaires (15 %) ou n'ont pas de contrat de travail (22 %). Quand ils travaillent pour une association ou un centre

d'hébergement, beaucoup n'ont pas de contrat de travail (45 %) ou ont un CDD (31 %). Plus de la moitié des autres salariés sont également dans une situation précaire : 15 % n'ont pas de contrat de travail, 22 % sont en CDD et 17 % sont intérimaires, stagiaires ou saisonniers.

Parmi les sans-domicile âgés d'au moins 25 ans qui occupent un emploi, 24 % n'ont aucun contrat de travail. Les plus jeunes sont moins fréquemment dans ce cas (8 %), mais, plus souvent que leurs aînés, ils sont en contrat d'intérim ou stagiaires (36 %).

Les femmes ont des emplois plus stables que les hommes : près d'une sur deux est en CDI, contre un homme sur trois. Elle sont également plus souvent en CDD (31 % contre 19 % chez les hommes) et travaillent beaucoup moins souvent sans contrat de travail (10 % d'entre elles contre 30 % des hommes).

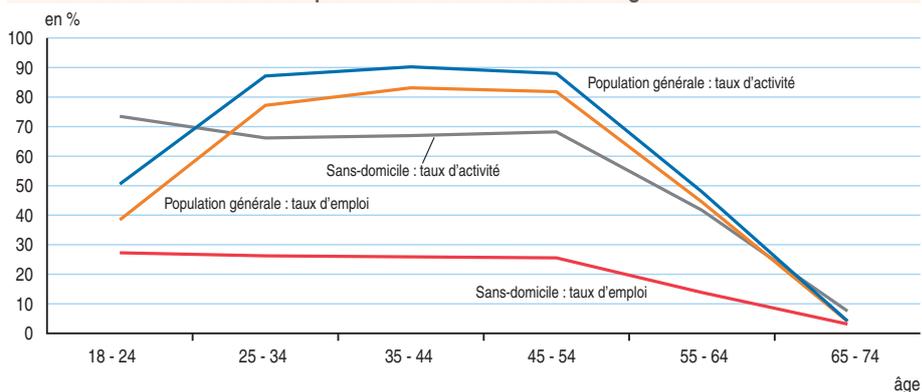
La situation des étrangers qui travaillent est plus fragile : plus du quart d'entre eux n'ont pas de contrat de travail (28 % contre 16 % pour les sans-domicile français) et un tiers bénéficie d'un CDI (32 % contre 45 % pour les Français).

Le sous-emploi touche plus particulièrement les femmes

Près de la moitié des sans-domicile en emploi sont à temps partiel. C'est plus souvent le cas des femmes (63 % contre 37 % pour les hommes) ; le taux de temps partiel chez les femmes sans domicile est ainsi deux fois plus élevé que dans l'ensemble de la population féminine. Occupant des emplois peu qualifiés, souvent à temps partiel, les sans-domicile qui travaillent perçoivent également de faibles rémunérations : 85 % d'entre eux touchent moins de 1 200 euros par mois et 60 % moins de 900 euros.

Par ailleurs, 7 % des sans-domicile occupent plusieurs emplois ; 9 % sont dans ce cas parmi les étrangers et 6 % chez les Français. Parmi ceux qui travaillent, 16 % sont en sous-emploi, c'est-à-dire travaillent à temps partiel et cherchent un emploi en plus (figure 4). Cette forme de sous-emploi concerne surtout les femmes : 25 % contre 11 % chez les hommes. Elle est également plus fréquente pour les employés (22 %) que pour les ouvriers (10 %), plus répandue chez les sans-domicile étrangers (23 %) que

2 Taux d'activité et taux d'emploi des sans-domicile selon l'âge



Lecture : en 2012, 26 % des sans-domicile adultes francophones âgés de 35 à 44 ans occupent un emploi et 67 % sont actifs. Champ : personnes de 18 à 74 ans vivant en France métropolitaine. Sources : Insee/Ined, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas ; Insee, enquête Emploi 2012.

3 Type de contrat de travail des sans-domicile salariés

	Répartition des salariés (%)	Salariés selon le type de contrat (%)				Ensemble
		CDI	CDD	Travail temporaire*	Sans contrat de travail	
Hommes	60	32	19	19	30	100
Femmes	40	49	31	10	10	100
Français	54	45	24	15	16	100
Étrangers	46	32	24	16	28	100
18-24 ans	16	29	27	36	8	100
25-49 ans	67	45	21	12	22	100
50 ou plus	17	25	35	8	32	100
État, collectivités locales, hôpitaux	8	39	46	15	0	100
Association ou centre d'hébergement	24	16	31	8	45	100
Secteur privé hors association	68	48	19	17	16	100
Ensemble	100	39	24	15	22	100

*intérim, saisonnier, stagiaire. Lecture : début 2012, parmi les sans-domicile adultes salariés francophones, 24 % travaillaient pour une association ou un centre d'hébergement ; parmi eux, 16 % étaient en contrat à durée indéterminée (CDI), 31 % en contrat à durée déterminée (CDD) et 45 % sans contrat de travail. Champ : sans-domicile francophones salariés, de 18 ans ou plus, vivant en France métropolitaine. Source : Insee/Ined, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas.

chez les Français (11 %) ; plus particulièrement pour les hommes (18 % contre 7 %) et dans une moindre mesure pour les femmes (27 % contre 21 %).

Deux cinquièmes des chômeurs sans domicile sont sans emploi depuis deux ans ou plus

Deux cinquièmes des sans-domicile sont au chômage (*définitions*). Cette situation concerne un peu plus les hommes que les femmes (respectivement 41 % et 36 %). Elle est moins fréquente pour les étrangers sans domicile (30 % contre 45 % pour les français) qui se déclarent plus souvent inactifs : un quart d'entre eux n'ont notamment pas le droit de travailler (principalement des demandeurs d'asile ou des sans-papiers).

Le chômage de longue durée touche une part importante des sans-domicile : 43 % de ceux qui sont au chômage recherchent un emploi depuis plus de 2 ans (20 % parmi les chômeurs en France) ; c'est plus particulièrement le cas pour les hommes (49 % contre 32 % chez les femmes) et pour les personnes de plus de 50 ans (56 %) (*figure 5*).

4 Taux de sous-emploi chez les sans-domicile en %

Ensemble	16
Hommes	11
Femmes	25
Ouvriers	10
Employés	22
18-24 ans	14
25-49 ans	18
50 ans ou plus	15

Lecture : on considère ici qu'une personne est en sous-emploi si elle occupe un emploi à temps partiel et cherche un emploi en plus de l'emploi actuel.

En 2012, le taux de sous-emploi des sans-domicile adultes en emploi était de 16 %.

Champ : sans-domicile francophones ayant un emploi, de 18 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

Sources : Insee/Ined, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas.

5 Proportion de chômeurs de longue durée en %

	Sans-domicile			Ensemble de la population		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Chômeurs depuis un an ou plus						
Ensemble	56	48	60	41	40	42
18-24 ans	47	42	51	29	26	31
25-49 ans	54	49	57	40	40	41
50 ans ou plus	71	60	74	58	57	59
Chômeurs depuis deux ans ou plus						
Ensemble	43	32	49	20	19	21
18-24 ans	30	21	38	11	10	12
25-49 ans	43	33	49	20	18	20
50 ans ou plus	56	50	58	36	33	38

Lecture : parmi les chômeurs sans-domicile, 56 % sont au chômage depuis plus d'un an, contre 41 % dans l'ensemble de la population des chômeurs.

Champ : chômeurs de 18 ans ou plus.

Sources : Insee/Ined, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas ; Insee, enquête Emploi 2012.

Avant d'être au chômage, 73 % des sans-domicile occupaient un emploi. Cette proportion est moins importante pour les femmes (57 % contre 81 % pour les hommes) ; en effet, 17 % des femmes étaient étudiantes (10 % pour les hommes) et 17 % étaient mères au foyer.

Parmi les sans-domicile au chômage qui ont occupé plus de six mois leur dernier emploi, les raisons de la perte de cet emploi diffèrent selon la nationalité de la personne. Pour les Français, c'est essentiellement après la fin d'un contrat à durée limitée ou d'une mission d'intérim (30 %), à la suite d'un licenciement (37 %, dont plus de la moitié pour des raisons non économiques) ou d'une démission (23 %). Les étrangers ont perdu ce dernier emploi principalement après une démission (25 %) ou en raison du départ de leur pays (23 %), la démission pouvant aussi être liée au départ du pays ; pour les autres chômeurs étrangers sans domicile, les causes les plus fréquentes sont la fin d'un contrat à durée limitée (18 %) ou un licenciement (18 %).

Quand la perte du dernier emploi intervient moins de six mois après l'embauche, celle-ci est due à la fin d'un CDD (45 %) ou d'une mission d'intérim (17 %).

Près de neuf sans-domicile sur dix ont travaillé au cours de leur vie et plus de la moitié de façon régulière. Un quart a cependant connu des périodes alternant emploi, chômage ou longue maladie et environ un sur cinq n'a occupé que des emplois saisonniers. Plus des deux tiers ont travaillé au moins cinq ans et un quart entre une et cinq années.

Les associations et Pôle emploi, principaux recours des sans-domicile dans leur recherche d'emploi

Au cours du mois précédent l'enquête, les chômeurs sans domicile ont en moyenne effectué trois démarches de recherche d'emploi. Dans près d'un cas sur deux, associations et travailleurs sociaux les accompagnent ; au cours de leur recherche

la majorité a pris contact avec Pôle emploi (73 %) ou s'est adressée directement à un employeur (49 %). Les étrangers ont moins souvent recours à Pôle emploi (55 %) que les Français (88 %), mais ils font plus souvent appel à leurs relations personnelles (54 %) que les Français (42 %).

Le coût ou l'absence de transport, premiers obstacles à la recherche d'emploi

La plupart des sans-domicile au chômage (77 %) connaissent de nombreuses difficultés dans leurs recherches d'emploi. L'absence ou le coût du transport sont les deux principaux obstacles auxquels ils sont confrontés (*figure 6*). Viennent ensuite les frais liés aux recherches d'emploi (correspondance, téléphone, Internet, magazines spécialisés). Un quart mentionne le manque de vêtements convenables pour aller voir un employeur.

Un tiers des sans-domicile déclarant être limité dans leurs démarches indique aussi spontanément être empêché par des problèmes de santé, une mauvaise maîtrise de la langue, des difficultés pour écrire ou lire, ou par le manque de formation ou d'expérience professionnelle.

Par ailleurs, peu d'entre eux (40 %) sont titulaires du permis de conduire (45 % pour les Français et 28 % pour les étrangers), ce qui les limite dans leur recherche d'emploi.

Un étranger sur quatre déclare ne disposer d'aucun revenu

Le Revenu de solidarité active (RSA) est le principal revenu déclaré des sans-domicile (30 % le perçoivent), suivi par les revenus du travail (25 % des sans-domicile). Viennent ensuite les allocations chômage (8 %), l'allocation adulte handicapé (7 %) et pour 15 % de sans-domicile d'autres prestations sociales (minimum vieillesse, allocations familiales...).

Les allocations versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou par Pôle emploi bénéficient principalement aux sans-domicile français : 73 % d'entre eux les perçoivent contre seulement 40 % des étrangers. Il en est de même pour le RSA : 39 % des Français le perçoivent contre 17 % des étrangers. Cette différence s'explique notamment par la durée de résidence en France qui doit être supérieure à cinq ans pour les étrangers non originaires de l'espace économique européen : 22 % des étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans perçoivent le RSA contre 13 % pour ceux qui sont arrivés en France depuis moins de cinq ans.

Seulement 16 % des sans-domicile au chômage perçoivent une allocation chômage : 20 % des Français et 8 % des étrangers. Plus du tiers

Une estimation du nombre de sans-domicile

Début 2012, 103 000 adultes ont utilisé au moins une fois les services d'hébergement ou de restauration dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus. Parmi ces personnes, 81 000 adultes étaient sans domicile (*définitions*).

En incluant les 30 000 enfants qui les accompagnaient, les 8 000 personnes sans domicile des communes rurales et des petites agglomérations et les 22 500 personnes en centres d'accueil pour demandeurs d'asile, 141 500 personnes étaient sans domicile en France métropolitaine début 2012, soit une progression de près de 50 % depuis 2001.

Parmi les 81 000 adultes sans domicile, 66 300 étaient francophones soit une augmentation d'un tiers depuis 2001 : 41 % d'entre eux étaient de nationalité étrangère, dont les trois quarts originaires de pays d'Afrique (28 % du Maghreb et 48 % d'autres pays d'Afrique).

Les sans-domicile francophones sont plus jeunes que le reste de la population : 26 % d'entre eux sont âgés de 18 à 29 ans (19 % sur l'ensemble de la population en France), la moitié a entre 30 et 49 ans (34 % en population générale). À l'inverse, seul un quart d'entre eux ont au moins 50 ans contre 47 % de l'ensemble de la population en France.

des services. Les données de 2001 et 2012 ne sont pas directement comparables. En effet, en 2012, le champ de l'enquête a été élargi, avec notamment la prise en compte des bénéficiaires de distributions de petits-déjeuners. Les évolutions mentionnées dans cette étude sont calculées en se limitant aux mêmes types de services qu'en 2001.

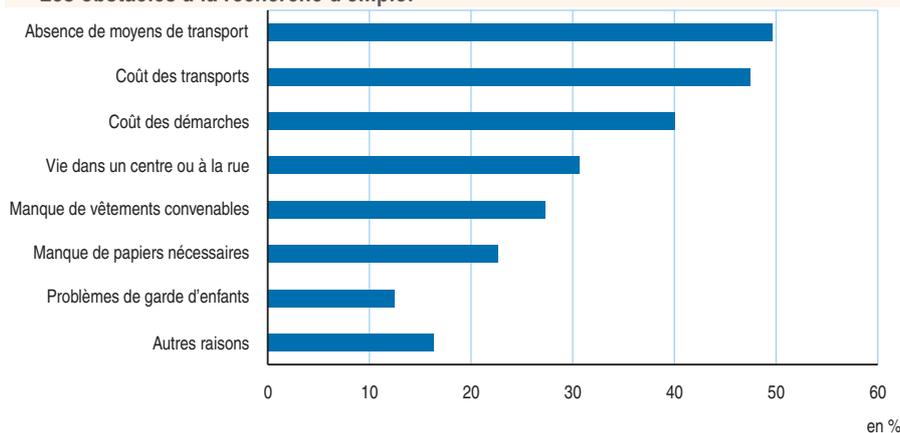
Définitions

Sans-domicile : une personne est dite sans domicile si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid).

Taux d'emploi : le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre de sans-domicile ayant un emploi à l'ensemble de la population sans domicile.

Chômage : dans l'enquête sans-domicile 2012, on n'applique pas exactement la définition du chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). On considère, en effet, comme chômeurs les personnes sans emploi qui ont entrepris des démarches effectives de recherche d'emploi ou ont trouvé un emploi qui commence plus tard. Par rapport à la définition du chômage au sens du BIT, on ne prend pas en compte les critères suivants : être disponible pour travailler dans les deux semaines et, pour les personnes ayant trouvé un emploi, le fait que cet emploi doit commencer dans les trois mois. Cette différence de définition a un impact limité par rapport aux écarts observés entre les sans-domicile et la population générale ; en supprimant ces deux critères dans la définition du chômage dans l'enquête emploi, la proportion de chômeurs parmi les personnes de 18 ans et plus atteint 6,5 % au lieu de 5,8 % au sens du BIT.

6 Les obstacles à la recherche d'emploi



Lecture : parmi les sans-domicile adultes au chômage, 50 % considèrent que l'absence de moyens de transport est un obstacle à leur recherche d'emploi.

Champ : sans-domicile francophones chômeurs, de 18 ans ou plus.

Source : Insee/Ined, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas.

des chômeurs qui ne touchent aucune allocation chômage ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Pour les 45 % inscrits et recherchant un emploi depuis au moins 2 ans, beaucoup ont vraisemblablement épuisé leurs droits. Trois sans-domicile sur dix perçoivent également d'autres types d'aide financière (aide d'une association, mairie, d'un CCAS, dons de la famille ou amis, mendicité...). Parmi les bénéficiaires de ces aides, les étrangers en reçoivent davantage de leur réseau familial ou amical que les Français (46 % contre 39 %).

Les revenus des sans-domicile étrangers sont inférieurs à ceux des Français. Un étranger sur quatre déclare ne pas avoir de revenus contre un sur dix pour

les Français ; près d'un étranger sans domicile sur deux dispose de moins de 300 euros par mois. C'est le cas pour à peine un Français sans domicile sur cinq. ■

Sources

L'enquête auprès des utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de repas, dite enquête sans-domicile, réalisée en janvier et février 2012 par l'Insee et l'Ined, reconduit celle réalisée en 2001 avec des adaptations pour tenir compte des évolutions du dispositif d'aide. Comme en 2001, les pondérations tiennent compte notamment des différences individuelles dans la fréquentation

Bibliographie

- F. Yaouancq, A. Lebrère, V. Régner, S. Legleye, M. Quaglia, « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », *Insee Première* n° 1455, juillet 2013.
- B. de la Rochère, « Les sans-domicile ne sont pas coupés de l'emploi », *Insee Première* n° 925, octobre 2003.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Pfister, V. Quénechdu
Maquette : P. Nguyen
Impression : Jouve
Code Sage IP141494
ISSN 0997 - 3192

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

